
M.E.S., Numéro 144, Novembre – Décembre 2025

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, novembre - décembre 2025

LEADERSHIP TERRITORIAL AU SANKURU : entre subordination institutionnelle et satellisation politique

par

BEN KING OKOKO OKITANDJATE

Chef de Travaux, Université de Lodja et

*Apprenant en D.E.A en Sciences politiques et administratives,
Université de Kinshasa*

Résumé

Cet article propose une étude politologique approfondie du leadership territorial dans la province du Sankuru, depuis son érection en tant qu'entité provinciale en 2015. En mobilisant une approche socio-institutionnelle combinant analyse des réseaux politico-administratifs, observation du jeu des acteurs et enquêtes de terrain, il met en évidence un régime de gouvernance marqué par la subordination institutionnelle et la satellisation politique. L'examen longitudinal des gouverneurs et des présidences successives de l'assemblée provinciale révèle la persistance d'un leadership hypercentralisé, inféodé à des parrains nationaux et structuré autour d'un système de domination verticale qui neutralise les mécanismes démocratiques locaux.

La recherche montre que la gouvernance provinciale du Sankuru repose sur une configuration caractérisée par : la captation du pouvoir par des coalitions politico-administratives dépendantes d'intérêts externes ; la faible autonomie stratégique des institutions locales, réduites à des chambres d'enregistrement ; la désarticulation du contrôle parlementaire et la marginalisation des contre-pouvoirs ; la fragilisation des capacités bureaucratiques et la prédominance de logiques clientélistes, patrimoniales et rentières. Cette dynamique produit un leadership « gendarmique », autoritaire, non collégial et faiblement légitime, rendant quasi impossible la planification territoriale et la conduite de politiques publiques adaptées aux besoins du territoire.

L'étude soutient que ce modèle de gouvernance reproduit un cycle de paralysie institutionnelle, d'inefficacité administrative et de désaffiliation citoyenne. Il montre également que la dépendance politique des élites provinciales contribue à la reproduction d'un leadership « satellisé », incapable d'impulser une trajectoire de développement endogène. Bref, l'article plaide pour une refondation normative de la territoriale, fondée sur l'autonomisation des autorités locales, la restauration des équilibres institutionnels, la professionnalisation du leadership public et l'émergence d'un modèle d'autodétermination territoriale propice à un développement durable et inclusif.

Mots-clés : *leadership territorial, subordination institutionnelle, satellisation politique*

Abstract

This article offers an in-depth political science study of territorial leadership in Sankuru province since its establishment as a provincial entity in 2015. By employing a socio-institutional approach that combines the analysis of political-administrative networks, observation of actor dynamics, and field surveys, it highlights a governance regime marked by institutional subordination and political satellization. The longitudinal examination of governors and successive presidencies of the provincial assembly reveals the persistence of a hyper-centralized leadership, subservient to national patrons and structured around a system of vertical domination that neutralizes local democratic mechanisms.

The research shows that provincial governance in Sankuru is based on a configuration characterized by: the capture of power by political-administrative coalitions dependent on external interests; the weak strategic autonomy of local institutions, reduced to registration chambers; the disarticulation of parliamentary control and the marginalization of counter-powers; the weakening of bureaucratic capacities and the predominance of clientelist, patrimonial, and rentier logics. This dynamic produces a "gendarme" leadership, authoritarian, non-collegial, and weakly legitimate, making territorial planning and the implementation of public policies tailored to the needs of the territory almost impossible.

The study argues that this governance model reproduces a cycle of institutional paralysis, administrative inefficiency, and citizen disengagement. It also shows that the political dependence of provincial elites contributes to the reproduction of a "satellite" leadership, incapable of driving an endogenous development trajectory. In short, the article advocates for a normative refoundation of the territorial system, based on the empowerment of local authorities, the restoration of institutional balances, the professionalization of public leadership, and the emergence of a model of territorial self-determination conducive to sustainable and inclusive development.

Keywords : *territorial leadership, institutional subordination, political satellization*

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo traverse une dérive managériale profonde, installée et perpétuée depuis l'avènement de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) jusqu'à nos jours. Cette dérive s'inscrit dans des dynamiques plus larges de néo-patrimonialisme et de clientélisme politique qui caractérisent nombre d'États d'Afrique noire, où les logiques de loyauté

personnelle, de redistribution sélective et de captation des ressources publiques priment sur les principes bureaucratiques de neutralité et de compétence (Médard, 1982 ; 1990 ; Bayart, 1989).

La gestion des ressources humaines y est largement tributaire du népotisme, du clientélisme et du marchandage de postes, dans un système où les nominations et promotions sont moins fondées sur les compétences que sur les appartenances claniques, ethniques ou partisans. Cette configuration renvoie à ce que Jean-François Bayart a qualifié de « politique du ventre », c'est-à-dire un mode de gouvernement structuré par l'appropriation privée de la chose publique et la recherche de rentes au sein de l'appareil d'État (Bayart, 1989).

Dans un tel contexte, la province du Sankuru apparaît comme un microcosme des défis de gouvernance territoriale en RDC : les trajectoires de ses gouverneurs et des présidents successifs de l'Assemblée provinciale illustrent la persistance d'un leadership hypercentralisé, inféodé à des parrains nationaux et fortement inscrit dans des réseaux de patronage politique. Cette dynamique relève moins d'un exercice collégial du pouvoir que d'un « leadership gendarmique », autoritaire et vertical, qui neutralise les contre-pouvoirs locaux et fragilise les capacités bureaucratiques provinciales, au détriment d'une véritable autonomie stratégique des institutions territoriales (Crozier & Friedberg, 1977 ; Médard, 1990).

Par ailleurs, les manifestations récurrentes de corruption, de détournement des fonds publics et de monnayage des fonctions politiques au Sankuru s'inscrivent dans une « économie morale de la corruption » où les normes pratiques – celles qui structurent effectivement les comportements au quotidien – tendent à l'emporter sur les normes formelles de l'État de droit (Olivier de Sardan, 1996). Ces pratiques sapent la légitimité des institutions provinciales, alimentent la désaffiliation citoyenne et rendent quasi impossible la planification territoriale et la conduite de politiques publiques adaptées aux besoins du territoire.

En représentant un microcosme des défis de gouvernance et de leadership auxquels le pays est confronté, lui altérant son attribut d'État, la province du Sankuru est depuis son érection en province en 1962 le théâtre et/ou le foyer de tensions politiques, de luttes ethniques et de crises économiques mettant à l'épreuve la capacité managériale de ses dirigeants pour instaurer une gouvernance efficace, efficiente et inclusive.

En effet, la gouvernance territoriale dans cette partie du pays est marquée par une histoire complexe, héritée des structures coloniales et des luttes pour l'indépendance, lesquelles ont souvent laissé place aux systèmes de pouvoir gendarmiques (opresseur) et pratiques désuètes, mercantilistes, clientélistes et à l'effondrement du mérite et de l'expérience dans la gestion des affaires publiques. Ces défis contemporains incluent la nécessité de renforcer la territorialité à travers la décentralisation, la provincialisation et la déconcentration, d'améliorer la transparence et de promouvoir la participation citoyenne dans les processus décisionnels.

S'agissant des leaders de la province du Sankuru, ils naviguent dans un paysage politique fragmenté, où les intérêts claniques, ethniques, et/ou provinciaux peuvent entraver sa cohésion sociale et son développement économique. En outre, la gouvernance dans la province du Sankuru fait face aux enjeux tels que la gestion des ressources naturelles, la sécurité et la justice sociale, exigeant un leadership visionnaire et responsable, qui jusqu'à ce jour reste hypothétique.

Ce faisant, cet article, résumant notre mémoire de DES/DEA en Sciences politiques et administratives, se propose d'explorer les dynamiques de gouvernance et les défis de leadership dans la province du Sankuru depuis son essouffement de la province du Kasai oriental en octobre 2015 jusqu'en 2025, en mettant en lumière les stratégies adaptées par les dirigeants locaux pour surmonter ces obstacles et promouvoir un développement durable et inclusif.

Il sied de souligner que depuis octobre 2015 jusqu'à novembre 2025, la province du Sankuru est dirigée par quatre gouverneurs, dont le premier a exercé d'abord son pouvoir comme commissaire spécial, et cinq présidents de l'Assemblée provinciale sans compter les intérimaires et les bureaux provisoires. Les statistiques témoignent du niveau qu'ont les députés provinciaux, chargés par les lois de la République d'élire les chefs de l'exécutif provincial et les membres de l'organe délibérant.

Sans nous perdre dans le détail, cet article présente les différentes phases de gouvernance du Sankuru depuis sa scission du Kasai-Oriental jusqu'à l'élection des derniers gouverneur et président de l'assemblée provinciale. Les données analysées résultent de nos enquêtes de terrain et de l'observation du jeu politique dans le Sankuru, natal de Lumumba.

I. BERTHOLD OLUNGU EKONDA LUKATA : COMMISSAIRE SPECIAL PUIS GOUVERNEUR (2015-2019)

L'accession de monsieur Berthold Olungu Lukata Ekonda, sous parrainage de monsieur Lambert Mende Omalanga, à la tête de la province du Sankuru d'abord comme commissaire spécial par l'ordonnance n° 15/081 du 29 octobre 2015 portant nomination des commissaires spéciaux et des commissaires spéciaux adjoints du gouvernement en charge d'administrer les nouvelles provinces, avait suscité l'espoir d'un renouveau dans une province minée par l'instabilité politique et les querelles intestines. Mais très vite, les attentes ont été rattrapées par une gouvernance jugée désarçonnée, improvisée et déconnectée des priorités réelles de la population.

Dès les premiers mois de son mandat, plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer une gestion solitaire et opaque du pouvoir à travers laquelle monsieur Berthold Olungu Ekonda Lukata s'est illustré par une centralisation excessive des décisions, écartant aussi bien les ministres provinciaux que les députés de la gestion des affaires publiques. Cette concentration du pouvoir a nourri des frustrations au sein de l'Assemblée provinciale, où certains élus ont dénoncé un mépris flagrant des institutions politiques provinciales.

À cela s'ajoutent des accusations de favoritisme, notamment dans l'octroi des postes clés de l'administration provinciale, souvent réservés à ses alliés politiques ou membres de son entourage proche. Ce clientélisme ambiant a profondément entamé la crédibilité de son équipe et instauré un climat de suspicion et de méfiance dans les cercles administratifs.

Sur le plan financier, la gouvernance de Monsieur Berthold Olungu Lukata n'a pas échappé aux soupçons de mauvaise gestion. Des fonds destinés au développement local, notamment ceux provenant du FONER ou du Trésor public, auraient été mal utilisés, sans traçabilité ni bilan clair. Des projets annoncés en grande pompe, tels que la réhabilitation des infrastructures de base ou le soutien à l'agriculture, n'ont connu aucune réalisation concrète, renforçant l'impression d'un mandat sans impact.

Par ailleurs, sa gouvernance a été marquée par une déficience du dialogue social et institutionnel. Léthargique à l'idée d'instaurer une dynamique de concertation avec les notables, les leaders communautaires et les forces vives du Sankuru, Berthold Olungu Lukata a laissé s'installer une rupture entre l'administration provinciale et les citoyens, accentuant le désintérêt populaire pour les affaires publiques. Enfin, son manque de vision stratégique et sa difficulté à mobiliser des partenaires techniques et financiers ont renforcé le sentiment d'un mandat terne, sans ambition ni cap clair pour sortir la province de sa léthargie.

Face à l'assemblée provinciale, la gouvernance de monsieur Berthold Olungu Lukata n'a pas favorisé la cohabitation et l'harmonie entre le Gouvernement provincial et l'assemblée provinciale. Ce faisant, il a concouru à l'éviction du président de l'assemblée provinciale, Charles Pongo Dimandja, et à son remplacement par Martin Shongo Emongo, dont le litige était tranché par la Cour constitutionnelle.

Bien que moins polémique que ses prédécesseurs, Berthold Olungu Lukata n'a pas réussi à incarner l'alternative attendue. Sa gestion, marquée par l'improvisation, le repli sur soi et l'absence d'innovation, s'inscrit dans la continuité d'une gouvernance provinciale fragilisée, à mille lieues des enjeux de développement et de cohésion pour le Sankuru.

II. CHARLES PONGO DIMANDJA : PRESIDENT DE L'APS (2015-2016 PUIS 2017-2019)

Premier président de l'Assemblée provinciale du Sankuru, issu du Kasai oriental, depuis son élection, monsieur Charles Pongo, sous le parrainage du PPRD (avec le concours de messieurs Léonard She Okitundu et Jean Charles Okoto), à la tête de l'organe délibérant, les attentes étaient nombreuses puisqu'il incarnait la sagesse. On espérait voir renaître une institution forte, capable de restaurer la crédibilité politique et d'exercer un contrôle rigoureux sur les actions de l'exécutif provincial. Pourtant, la mandature de Charles Pongo est vite apparue comme une nouvelle phase d'instabilité et de gestion biaisée.

Très tôt, des voix se sont élevées pour dénoncer un mode de gestion qualifié de partisan, où les intérêts politiques prenaient le pas sur les exigences institutionnelles. Plusieurs députés accusent Charles Pongo de manipuler le règlement intérieur à des fins d'exclusion ou de musellement des opposants internes. Les sessions ordinaires sont souvent suspendues et/ou transformées en simples formalités, vidées de leur contenu démocratique.

Sous sa présidence, l'Assemblée provinciale a sombré dans une forme de dépendance vis-à-vis de l'exécutif provincial. Loin de jouer son rôle de contre-pouvoir, elle s'est muée en chambre d'enregistrement, validant sans débat les décisions de monsieur Berthold Olungu Lukata, commissaire spécial d'abord, et gouverneur par la suite. Certains élus parlaient même d'une « assemblée de connivence

», où les questions orales, les interpellations et les missions de contrôle parlementaire sont systématiquement bloquées ou dulcifiées.

La gestion financière de l'institution soulève elle aussi des inquiétudes majeures. Des députés et agents administratifs évoquent des irrégularités dans la paie, le non-versement des primes et des frais de mission, ainsi que l'absence de reddition de comptes sur le budget alloué à l'organe délibérant. Ces pratiques laissent soupçonner une instrumentalisation des ressources à des fins personnelles ou politiques.

Sur le plan de la représentativité, l'Assemblée provinciale sous Charles Pongo Dimandja semble coupée de la base. Aucun effort significatif n'a été fait pour consulter la population ou relayer ses préoccupations. Les questions de développement, de sécurité et de gouvernance locale sont absentes des priorités. L'institution semble se contenter de gérer des rivalités internes et d'alimenter des querelles de positionnement.

Enfin, de nombreux observateurs notent que la présidence de Charles Pongo a contribué à la paralysie institutionnelle générale dans la province. Loin de favoriser la cohésion et l'efficacité, elle a nourri les divisions entre les élus, aggravé la méfiance envers les institutions et accentué le désintérêt citoyen pour la vie publique.

De ce qui précède, l'Assemblée provinciale du Sankuru, sous Charles Pongo, apparaît comme une institution affaiblie, décrédibilisée et absorbée par des logiques de survie politique, bien loin des attentes de la population et des exigences de bonne gouvernance.

III. SANKURU SOUS MONSIEUR JOSEPH-STEPHANE MUKUMADI : UNE GOUVERNANCE MARQUEE PAR LE BLOCAGE INSTITUTIONNEL ET L'ECHEC ADMINISTRATIF (DE JUILLET 2019 A MAI 2021)

Parrainé par Monsieur Raymond Omba Pene Djonga et élu comme le tout premier gouverneur issu du suffrage indirect en 2019 dans la nouvelle configuration provinciale post-découpage, Joseph-Stéphane Mukumadi incarnait au départ une promesse de modernisation et d'ouverture pour le Sankuru suite à sa victoire écrasante contre le candidat malheureux Lambert Mende Omalanga. Mais très vite, son mandat s'est enfoncé dans une série de crises institutionnelles, de polémiques politiques et de blocages administratifs qui ont profondément paralysé la province.

Dès son investiture, Joseph Stéphane Mukumadi a été confronté à une fronde de l'Assemblée provinciale qui a très tôt mis en cause la régularité de son élection et contesté sa légitimité par certains députés alliés de la Convention des Congolais unis de monsieur Lambert Mende Omalanga à Lusambo.

Ce climat conflictuel permanent entre l'exécutif provincial et l'organe délibérant a figé toute dynamique de gouvernance. Plutôt que d'apaiser les tensions, le gouverneur a multiplié les bras de fer, refusant systématiquement de comparaître devant les députés et contournant les mécanismes de contrôle parlementaire.

Sa gestion s'est rapidement distinguée par un autoritarisme administratif et une opacité financière inquiétante. Plusieurs acteurs de la société civile ont dénoncé une gouvernance fondée sur l'exclusion, la répression des voix dissidentes et la gestion clanique des ressources. De nombreuses zones rurales sont restées totalement abandonnées, sans aucun investissement public notable.

Sur le plan économique, le mandat de Joseph Stéphane Mukumadi n'a généré aucun projet structurant. Les recettes propres de la province ont stagné, les infrastructures de base n'ont connu aucune réhabilitation significative, et les priorités budgétaires ont souvent été redéfinies au gré des intérêts personnels et politiques. Le tout sur fond d'accusations persistantes de détournements de fonds publics et de trafic d'influence.

À cela s'ajoutent des alliances politiques instables, des querelles intestines dans son propre camp, et une rupture totale avec plusieurs forces vives du Sankuru. Son nom est souvent associé à un isolement diplomatique tant au niveau provincial que national, rendant toute collaboration avec Kinshasa ou les partenaires au développement quasiment impossible.

Enfin, la crise politique provoquée par sa tentative de destitution en 2021, suivie d'une longue vacance du pouvoir exécutif, a laissé la province dans un état d'abandon sans précédent. L'administration provinciale a fonctionné au ralenti, et les conflits de compétence entre les différentes institutions ont freiné toute initiative en faveur de la population.

Le passage de Joseph-Stéphane Mukumadi à la tête de la province du Sankuru reste, pour beaucoup, un épisode de paralysie institutionnelle, d'inefficacité chronique et de mépris envers les

aspirations profondes de la population. Un mandat qui, loin d'avoir ouvert une nouvelle ère, a renforcé les fragilités structurelles d'une province en quête d'un vrai leadership.

IV. BENOIT OLAMBA ODIMBA : PRESIDENT DE L'APS DE 2019 A MAI 2023

Durant son mandat à la tête de l'Assemblée provinciale du Sankuru, Benoît Olamba Odimba, parrainé par monsieur Léonard She Okitundu, a fait l'objet de vives critiques et de nombreuses accusations ayant conduit à sa déchéance. Plusieurs députés provinciaux, organisations et autorités politiques ont dénoncé ses pratiques jugées contraires à l'éthique de gouvernance.

Parmi les principaux griefs, on note d'abord des violations répétées des règles institutionnelles, notamment la suppression du droit de défense et le refus de collaborer avec le pouvoir central, ce qui a été interprété comme un acte de rébellion. Il lui a aussi été reproché d'avoir extorqué des signatures et falsifié des documents officiels, fragilisant davantage la confiance entre les institutions.

Ensuite, des accusations graves de détournement de fonds ont émergé. Benoît Olamba aurait confisqué les émoluments de plusieurs députés et détourné les primes destinées au personnel administratif de l'Assemblée. Ces actes ont même poussé le président du Sénat, Modeste Bahati Lukwebo, à le rappeler à l'ordre.

Son nom a également été associé à des pratiques de corruption et de monnayage de postes, ce qui a profondément entaché la crédibilité de l'institution provinciale. À cela s'ajoutent des propos incitatifs à la haine, au tribalisme et à la division, renforçant les tensions communautaires au sein de la province.

Sur le plan politique, son leadership a été marqué par une obstruction systématique des initiatives parlementaires et une volonté manifeste de créer une crise institutionnelle prolongée (2019-2022), entravant ainsi toute dynamique de développement.

Ses conflits avec d'autres institutions ont pris une ampleur nationale, notamment avec la CENI, qu'il a défiée en tentant de bloquer le processus d'élection du gouverneur suite à la publication de la liste électorale de candidats gouverneurs reprenant un seul candidat.

Des distensions rassises l'ont également opposé au gouverneur Jules Lodi Emongo, particulièrement sur la question de la réserve naturelle du Sankuru et la gestion de l'ONG Bonobo Conservation Initiative (BCI). L'accumulation de ces faits a conduit, le 27 mai 2023, à sa déchéance par 16 députés provinciaux sur 19 présents à la séance plénière. Cet épisode marque l'un des moments les plus troublés de l'histoire institutionnelle récente du Sankuru.

V. GOUVERNANCE PROVINCIALE SOUS JULES LODI EMONGO : ANCIEN GOUVERNEUR DE MAI 2022 EN AVRIL 2023

Le passage de Jules Lodi Emongo à la tête de la province du Sankuru par la bénédiction de monsieur Léonard She Okitundu demeure, pour beaucoup, une parenthèse sombre marquée par une série de scandales, de dérives autoritaires et de blocages institutionnels. Ancien gouverneur au style clivant, son mandat a suscité de vives contestations au sein de la classe politique locale et des mouvements citoyens, jusqu'à son isolement quasi total au sein des institutions provinciales.

Parmi les incommodités portées contre lui figurent la malversation épaisse des deniers publics. Partant, plusieurs sources internes affirment que les fonds alloués à la réhabilitation des routes de desserte agricole, à l'éducation et à la santé ont été dilapidés sans aucun impact visible sur le terrain. Durant son mandat, il a difficilement emprunté la voie terrestre (routes), sauf le petit porteur de Paul Law comme moyen de locomotion. Ces pratiques ont compromis l'accès aux services sociaux de base pour des milliers d'habitants.

Le gouverneur Jules Lodi est également reproché d'avoir instauré un système de gestion patrimoniale et clanique des affaires publiques. Dans cette optique, les marchés publics auraient été attribués sans appel d'offres à ses proches, parfois à des entreprises fictives, dans un total mépris des règles de transparence. Le favoritisme affiché dans la nomination des agents publics a alimenté un profond malaise dans l'administration provinciale.

Sur le plan sécuritaire, il a maîtrisé quelques criminels de Lodja, mais son défaut de prévenir les conflits intercommunautaires et sa passivité face à l'exploitation anarchique des ressources naturelles ont aggravé la pression dans plusieurs territoires. D'une façon singulière, sa gestion de la Réserve naturelle du Sankuru et son alliance ambiguë avec certains responsables de l'ONG Bonobo Conservation Initiative (BCI en sigle) ont suscité de nombreuses critiques, notamment la spoliation des terres des communautés locales.

Le gouverneur Jules Lodi a également enregistré dans son actif le harcèlement politique envers les députés provinciaux, tentant ainsi de réduire l'Assemblée provinciale au silence par des manœuvres

intimidatrices. Des témoignages recueillis lors de nos enquêtes évoquent l'usage de la police pour étouffer toute opposition, verrouiller le débat public et imposer une gouvernance de type autocratique. La fermeture des radios communautaires à Lodja, Katako-Kombe, Lomela, Lubefu, Kole et à Lusambo peut illustrer éloquemment ces propos.

En somme, son mandat a été synonyme de méfiance institutionnelle, de régression démocratique et de paralysie administrative. Incapable de fédérer et/ou de proposer une vision de développement cohérente, il a laissé derrière lui une province affaiblie, fracturée et en quête de redressement sans réalisation. Cette gouvernance a conduit à l'éviction du président de l'Assemblée provinciale Benoît Olamba Odimba, qui sera remplacé au perchoir par Bernard Osango, élu de la circonscription électorale de Lubefu.

VI. GOUVERNANCE SOUS VICTOR KITENGE KANYAMA : GOUVERNEUR ELU EN AVRIL 2024 A CE JOUR

Le gouverneur actuel Victor Kitenge Kanyama, issu de la coalition ADP-CCU et leurs alliés (parrains principaux, messieurs Christophe Lutundula et Lambert Mende), ce parrainage l'a présenté comme un homme de rupture, porteur d'un discours de réconciliation et de redressement de la province. Son itinérance et inspection territoriale à travers les six territoires de la province, ses voyages par voie terrestre et fluviale ont donné de l'espoir au peuple sankurois, hâte de vivre les premiers signes de l'émergence.

Mais après quelques mois de sa prise de fonctions, il peine à convaincre, sa gestion semble être marquée par les mêmes travers que ses prédécesseurs : centralisation du pouvoir, opacité dans la gestion des finances publiques et absence de résultats tangibles sur le terrain, insécurité presque généralisée, etc. Ceci a poussé les députés à l'obliger à démettre son directeur de cabinet.

L'une des principales critiques adressées à son administration concerne l'absence de vision stratégique claire et pragmatique. Malgré de nombreuses promesses de relance économique (agriculture), d'investissement dans les infrastructures et d'amélioration des services sociaux, peu d'actions concrètes ont été enregistrées sur le terrain. Les routes restent impraticables, les écoles délabrées, et les structures sanitaires en état de délabrement avancé.

Sur le plan institutionnel, Victor Kitenge entretient des relations tendues avec l'Assemblée provinciale. Plusieurs députés dénoncent son refus systématique de rendre compte de sa gestion et son mépris des mécanismes de contrôle parlementaire conformément au jeu démocratique. Cette attitude a ravivé les tensions entre l'exécutif et le législatif, ralentissant considérablement le fonctionnement normal des institutions provinciales et a même conduit à la déchéance par l'assemblée provinciale en date du 26 mai 2025 par le vote d'une motion de défiance, peu importe sa procédure.

La gestion des ressources financières reste également sujette à caution. Des rapports internes évoquent un manque de transparence dans l'utilisation des fonds publics et une concentration suspecte des marchés publics entre les mains de quelques prestataires proches de son pouvoir provincial. Des soupçons de surfacturation et d'irrégularités dans les appels d'offres alimentent la défiance croissante de la société civile.

Par ailleurs, sur le terrain sécuritaire et social, le gouverneur Kitenge peine à rassurer. L'inaction face aux conflits communautaires latents, à l'exploitation illégale des ressources naturelles et à l'extension de poches d'insécurité dans certaines zones rurales témoigne d'un pouvoir déconnecté des réalités.

Enfin, son manque de communication, son éloignement des préoccupations citoyennes et l'absence de dialogue avec les forces vives du Sankuru donnent l'image d'un leadership fermé, peu inclusif et essentiellement préoccupé par sa survie politique.

Ainsi, malgré son statut de gouverneur en fonction, Victor Kitenge peine à imprimer une marque forte à son mandat. Sa gouvernance, minée par l'inefficacité, l'absence de transparence et l'isolement politique, nourrit un sentiment croissant de désillusion au sein de la population sankuroise, toujours en attente d'un véritable projet de développement.

VII. LAMBERT MAKONDJO NONGE : PRESIDENT DE L'APS DE 2024 AU 30 NOVEMBRE 2025

L'élection du Président Lambert Makondjo Nonge à la tête de l'Assemblée provinciale du Sankuru sous le parrainage de l'honorable Daniel Aselo (UDPS) a, au départ, suscité des espoirs de redressement institutionnel et de redynamisation de la gouvernance provinciale. Cependant, au fil du temps, son mandat s'est progressivement caractérisé par des dérives multiples, illustrant une gouvernance peu éclairée et déconnectée des principes fondamentaux de l'État de droit et de la bonne gouvernance.

Dès les premières heures de son ascension, la présidence de Lambert Makondjo a été marquée par une centralisation du pouvoir, créant ainsi un climat politique empesté où la prise de décision se faisait de

manière autarcique, souvent unilatérale. Cette gestion a été perçue comme une entrave à l'esprit de délibération démocratique, un principe cardinal des institutions représentatives. Le rôle traditionnel de l'Assemblée en tant qu'organe de contrôle de l'exécutif a été profusément dilué, avec des sessions transformées en simples formalités, dénuées de tout véritable débat substantiel des vrais Représentants du peuple. L'Assemblée, censée servir de lieu de confrontation d'idées et de propositions législatives, s'est vue confinée dans une posture de validation passive des décisions de l'exécutif.

Par ailleurs, les pratiques de gestion financière au sein de l'institution ont soulevé des interrogations sérieuses. Des dysfonctionnements récurrents dans le versement des indemnités et primes, associés à l'absence de toute forme de reddition de comptes, ont mis en lumière une absence flagrante de transparence dans la gestion des ressources publiques. L'évaluation des dépenses budgétaires, élément essentiel du contrôle parlementaire, a été non seulement défailante, mais également suspecte, donnant lieu à des allégations de détournements et de gestion opaque des fonds publics. Ce manquement à une gestion rigoureuse a non seulement fragilisé la crédibilité de l'Assemblée, mais a aussi mis en exergue une instrumentalisation des ressources publiques à des fins partisans et personnelles.

L'aspect politique de son mandat n'a pas échappé aux critiques. Sous sa présidence, l'Assemblée provinciale s'est enlisée dans une paralysie institutionnelle, exacerbée par des rivalités internes et une absence de ligne directrice claire pour la gestion des affaires publiques. Au lieu de favoriser une dynamique collaborative, Lambert Makondjo a laissé prospérer des querelles de pouvoir entre les élus, ce qui a, par effet domino, intensifié les divisions et affaibli la légitimité de l'institution aux yeux des citoyens.

L'absence d'une stratégie cohérente pour traiter des problèmes fondamentaux de la province, tels que le développement économique, l'amélioration des infrastructures et la sécurité, a contribué à renforcer le sentiment d'abandon chez la population, qui a observé, impuissante, une institution de plus en plus éloignée de ses préoccupations quotidiennes.

La présidence de Lambert Makondjo s'est distinguée par une déconnexion manifeste avec la réalité des attentes populaires. Les questions cruciales de gouvernance locale, de participation citoyenne et de gestion des ressources naturelles ont été systématiquement écartées des priorités de l'Assemblée. Cette déconnexion a exacerbé le fossé entre les institutions provinciales et les préoccupations des habitants, créant un climat de méfiance généralisée envers les responsables politiques.

En définitive, l'Assemblée provinciale du Sankuru, sous la présidence de Lambert Makondjo, s'est caractérisée par une gouvernance défailante, marquée par des dérives autoritaires, une gestion opaque des ressources publiques et un déclin de la représentativité institutionnelle. Son mandat s'inscrit ainsi comme une période de fragilisation institutionnelle, avec des conséquences néfastes sur la crédibilité des institutions locales et la confiance des citoyens dans les mécanismes de gouvernance provinciale. Cet arsenal politique conduira les députés provinciaux à initier une pétition contre lui afin de lui retirer la confiance.

Actuellement, l'Assemblée provinciale du Sankuru est dirigée par l'honorable Salomon Osako Okonda, élu président du perchoir le 03 novembre 2023.

À la lumière de ce qui précède, depuis l'érection et/ou l'établissement de la province du Sankuru, la trajectoire politico-institutionnelle observée et vécue dépeint un cycle récurrent de dysfonctionnements, caractérisé par la prévalence d'une gouvernance fragmentée, d'une dérive institutionnelle chronique et d'une captation persistante du pouvoir public par des logiques clientélistes et prédatrices.

En commençant par le Commissaire spécial puis tout premier Gouverneur de la troisième République sous la constitution du 18 février 2006, monsieur Berthold Olungu Lukata, en passant par les différentes présidences successives de l'Assemblée provinciale, notamment de Charles Pongo Dimandja à Lambert Makondjo Nonge, et actuellement Salomon Osako Okonda, le constat d'une instabilité structurelle se prescrit, révélant une crise systémique du leadership responsable et visionnaire, de légitimité et d'efficacité administrative.

Cette chronique institutionnelle s'inscrit dans un contexte de faible consolidation des normes démocratiques locales, où les principes d'équilibre des pouvoirs, de transparence budgétaire et de participation citoyenne sont régulièrement sacrifiés au profit des intérêts partisans, claniques et de luttes partisans et d'influence. Cette caricature managériale caractérise la territoriale bien caporalisée et embrigadée par les mêmes leaders.

L'Assemblée provinciale, censée jouer un rôle de contrepoids et de relais des aspirations de populations, a souvent été réduite à un rôle subalterne, servant d'interface passive entre les exécutifs autoritaires et les populations de plus en plus désabusées.

Les gouverneurs successifs se sont illustrés par une gestion peu prospective, cloisonnée, et très éloignée d'un véritable pilotage stratégique du développement régional incarné par la territoriale.

Ce décryptage sombre de la gouvernance provinciale certifie de manière lumineuse que la province du Sankuru s'est enlisée et envasée dans une dynamique de paralysie institutionnelle compromettant non seulement la crédibilité des pouvoirs publics, mais aussi toute tentative réfléchie de planification de son progrès socio-économique.

Dès lors, les perspectives pour la province ne peuvent être envisagées que dans le cadre d'une refondation multidimensionnelle des structures, combinant une réforme de l'architecture institutionnelle, une réhabilitation du leadership provincial, une revalorisation de la légitimité politique et une inscription résolue de l'action publique dans une logique de développement durable, intégrée et participative.

L'avenir du Sankuru dépend donc de sa capacité à rompre avec l'héritage d'incompétence, de fragmentation et de survie politicienne qui gangrène son évolution.

Il faut une montée en puissance des intelligences locales, une réactivation du capital social et une mobilisation des ressources humaines endogènes comme exogènes engagées dans *la reconversion du leadership d'exploitation en leadership d'autodétermination*. Car, à défaut d'un sursaut collectif articulé autour des exigences de la bonne gouvernance, la province du Sankuru risque de demeurer un théâtre de conflits d'intérêts stériles, condamné à reproduire indéfiniment ses propres impasses.

Tableau des animateurs des institutions politiques provinciales

N°	NOM & POST-NOM	FONCTION	PERIODICITE	LEADERSHIP
01	Berthold Olungu Ekonda Lukata	Commissaire Spécial	Octobre 2015 à Mars 2016	Lambert Mende Omalanga/CCU
		Gouverneur	De mars 2016 à 2019	
02	Charles Pongo Dimandja	Président de l'Assemblée Provinciale	De novembre 2015 en octobre 2016 puis de fin 2017 à 2019	Jean Charles Okoto Lolakombe/PPRD
03	Martin Shongo Emongo	Président de l'Assemblée Provinciale	Du 29 Octobre 2016 à novembre 2017	Joseph Olanga Nkoy/FONUS puis Alphonse Ngoy Kasandji/AJDS
04	Joseph Stéphane Mukumadi	Gouverneur	Du 20 juillet 2019 à mai 2021	Raymond Omba pene Djonga/LDC
05	Benoît Olamba Odimba	Président de l'Assemblée Provinciale	De 2019 au 27 Mai 2023	Léonard She Okitundu/PPRD
06	Jules Lodi Emongo	Gouverneur	De Mai 2022 en avril 2023	Léonard She Okitundu/PPRD puis UDPS/Tshisekedi
07	Benard Osango Emambe	Président de l'Assemblée Provinciale	De Mai 2023 à décembre 2023	Alphonse Ngoy Kasandji/AJDS
08	Victor Kitenge Kanyama	Gouverneur	Du 29 avril 2024 au 24 octobre 2025	Christophe Lutundula Apala ADP/AB
09	Lambert Makondjo nonge	Président de l'Assemblée Provinciale	De 2024 au 30 octobre 2025	Joseph Stéphane Mukumadi AD/2ATDC

10	Salomon Osako Okonda	Président de l'Assemblée provinciale	A partir du 03 novembre 2025	Christophe Lutundula Apala ADP/AB
----	----------------------	--------------------------------------	------------------------------	-----------------------------------

La lecture en filigrane des éléments de ce tableau certifie le degré de satellisation ou d'inféodation de la gouvernance territoriale dans la province du Sankuru, caractérisée par une centralisation excessive du pouvoir, une dépendance aux décisions extérieures et un manque d'initiatives locales dynamiques.

Cette gouvernance étant marquée par le leadership au profil gendarmique aux influences extérieures, le leadership local est fortement catéchisé et contrôlé par des forces ou des acteurs externes. En d'autres termes, les dirigeants locaux de la province n'ont pas l'autonomie nécessaire pour prendre des décisions stratégiques en faveur du développement.

Cette dynamique freine l'émergence de solutions adaptées aux besoins spécifiques du Sankuru, car les priorités locales sont souvent éclipsées par les agendas externes.

Concernant le degré de satellisation léthargique caractérisant le leadership local, cela reflète un manque d'action, d'innovation et de proactivité dans la gestion des affaires publiques. Et se manifeste par une faible exécution des projets de développement, une inefficacité dans la gestion des infrastructures et des services publics, une absence d'engagement réel envers les populations locales. Ce leadership satellisé léthargique dans le Sankuru illustre un défi majeur pour la gouvernance territoriale instaurée en RDC. Une réforme institutionnelle et une revalorisation des compétences locales sont indispensables pour transformer cette dynamique afin de répondre aux aspirations des habitants de cette province en désarroi.

Face à cette satellisation léthargique du leadership, il est nécessaire pour sortir de cette impasse de renforcer l'autonomie locale en donnant aux autorités provinciales les moyens et l'indépendance nécessaires pour décider et agir en fonction des priorités locales ; promouvoir la participation citoyenne en impliquant les populations dans les processus de décision pour s'assurer que leurs besoins réels sont pris en compte ; encourager un leadership visionnaire en formant et soutenant des leaders capables de mobiliser les ressources et de stimuler un développement durable et inclusif.

CONCLUSION

Loin de constituer un levier de progrès institutionnel, la caporalisation du pouvoir dans la province du Sankuru s'impose aujourd'hui comme l'un des principaux facteurs inhibiteurs de l'émergence sociopolitique et économique locale. Présentée à tort comme une garantie de stabilité et de cohérence décisionnelle, cette concentration excessive des prérogatives entre les mains d'un seul homme ou d'un cénacle fermé (leadership inféodé) confisque en réalité l'intelligence collective, asphyxie la vitalité démocratique et neutralise toute dynamique d'innovation structurelle dans le territoire.

L'expérience territoriale du Sankuru, marquée par une succession de gouverneurs et de présidents de l'assemblée provinciale aux pratiques peu collégiales, atteste comment l'hypercentralisation du pouvoir s'est traduite, non pas par un renforcement de la gouvernance, mais par un amoindrissement des mécanismes de redevabilité, une paralysie des organes délibérants, et une gouvernance cloisonnée, souvent teintée d'arbitraire. En lieu et place d'un leadership partagé et éclairé, s'est installée une logique de verticalité autoritaire, peu soucieuse des dynamiques territoriales locales, et largement imperméable aux aspirations citoyennes.

Sur le plan institutionnel, la caporalisation engendre une logique de court-circuitage des normes de contrôle, annihile la séparation fonctionnelle des pouvoirs et transforme les assemblées en chambres d'acquiescement. Elle produit une dépendance systémique à l'égard de l'exécutif, tout en étouffant les initiatives parlementaires, la participation communautaire et la production de politiques publiques réellement adaptées aux réalités du territoire. Le développement se voit ainsi réduit à une mise en scène territoriale, vidée de contenu transformationnel.

Du point de vue socio-économique, cette forme de gouvernance autoritaire est antinomique aux exigences contemporaines de planification intégrée, de participation citoyenne et d'innovation territoriale. Elle perpétue un modèle rentier, tributaire de la loyauté politique plutôt que de la compétence, et reconduit le cycle de l'improvisation, de la fragmentation des ressources et de la méfiance institutionnelle. Autrement dit, la caporalisation ne produit pas l'élan, elle fige ; elle n'ordonne pas, elle verrouille. Cette caporalisation est enracinée comme système de gestion de la territoriale au Sankuru à tous les paliers du pouvoir.

Pour envisager l'essor du Sankuru, il faut impérativement déconstruire le mythe selon lequel la fermeté autoritaire équivaut à la gouvernance. Il faut défendre les principes de subsidiarité, de participation effective, de contrôle mutuel et de professionnalisation de la territoriale.

C'est par cette réarticulation des pouvoirs, ancrée dans une vision transversale, que la province du Sankuru pourra amorcer véritablement le processus de sa maturation politique et sa transformation durable.

Cette analyse longitudinale de la gouvernance provinciale au Sankuru confirme ainsi la pertinence des lectures néo-patrimoniales de l'État africain : loin de se réduire à des dysfonctionnements ponctuels, la captation du pouvoir par des coalitions politico-administratives dépendantes d'intérêts externes, la centralisation excessive des décisions et la marginalisation des contre-pouvoirs illustrent un « État patrimonialisé » où les frontières entre public et privé demeurent floues (Médard, 1990 ; Bayart, 1989).

Dans cette perspective, le leadership territorial au Sankuru apparaît moins comme un vecteur d'autodétermination locale que comme un dispositif de satellisation politique, reproduisant une gouvernance de domination verticale et de prédation des ressources, au détriment d'une territorialisation effective des politiques publiques.

BIBLIOGRAPHIE

- BAYART, J.-F., *L'État en Afrique. La politique du ventre*. Paris, Fayard, coll. « L'Espace du politique », 1989.
- CROZIER, M., & FRIEDBERG, E., *L'Acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Paris, Éditions du Seuil, 1977.
- MEDARD, J.-F., « L'État patrimonialisé ». *Politique africaine*, 39, 25-36, 1990.
- MEDARD, J.-F., *L'État sous-développé en Afrique noire : clientélisme politique ou néo-patrimonialisme ?* Bordeaux, Centre d'étude d'Afrique noire, Institut d'études politiques de Bordeaux, 1982.
- OLIVIER de SARDAN, J.-P., « L'économie morale de la corruption en Afrique ». *Politique africaine*, 63, 97-116, 1996.